



[www.tarn.educagri.fr](http://www.tarn.educagri.fr)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation au Baccalauréat professionnel « Productions Horticoles » permet de comprendre le fonctionnement d'une entreprise horticole dans son environnement et prépare aux activités de production (mise en œuvre et contrôle). Elle permet d'acquérir une bonne connaissance des végétaux d'ornement, des légumes et des processus de production recherchés par les entreprises de production, de commercialisation et de services :

- Organiser un atelier tout en rationalisant ses interventions et celle de son équipe
- Réaliser les opérations sur le végétal : multiplication, implantation, entretien, protection, récolte et conditionnement
- Gérer et interpréter les données technico-économiques de la production dans un objectif de qualité et de traçabilité.

### NOS ATOUTS

Au cours de la formation, vous pouvez préparer un CAP fleuristerie en candidat libre, si vous êtes âgé de 18 ans l'année d'inscription à l'examen. La formation bénéficie d'outils techniques, par le biais du pôle horticole. Ce dernier, organisé sur 1000 m<sup>2</sup> de serres horticoles et 1,5 hectares de parcelles de production de légumes biologiques permet d'aborder des méthodes traditionnelles et alternatives (permaculture, biologique, agroécologique, agriculture urbaine, circuits courts...)

La formation possède d'autres atouts : des modules d'adaptation professionnelle - CACES - PUMA - Sections sportives

### PERSPECTIVES ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du Baccalauréat professionnel « Productions Horticoles » peut travailler en tant qu'ouvrier hautement qualifié ou responsable d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière. Il peut également poursuivre ses études vers un Brevet de Technicien Supérieur Agricole.

### CONDITIONS D'ADMISSION ET PUBLIC

**Pour une entrée au lycée :**

- **En classe de 2<sup>nd</sup>e pro** : recrutement des élèves issus d'une classe de 3<sup>ème</sup> ; jeunes issus d'un CAP par voie scolaire ou par apprentissage. Procédure d'affectation informatisée gérée par l'inspection académique.
- **En première** : recrutement direct par l'établissement sur dossier examiné par une commission.

**Pour les apprentis au CFAAH :**

- Entrée en classe de première avec un CAP Agricole validé, un CAP validé ou une seconde générale ou professionnelle (sur dérogation). L'admission est prononcée après la signature d'un contrat d'apprentissage.





### CONTENU DE LA FORMATION

MATIERES	Classe de 2nde Pro Productions Horticoles	Bac Pro Productions Horticoles 1ère et terminale	
	Formation initiale scolaire LEGTPA 30 semaines de formation sur 1 an	Formation initiale scolaire LEGTPA 56 semaines de formation sur 2 ans	Formation par apprentissage CFAAH 39 semaines de formation sur 2 ans
	Horaires hebdomadaires		Horaires annuels
Français	2 h	2 h	90 h
Documentation		0,5 h	28 h
Langue vivante	2 h	1,75 h	94 h
Histoire Géographie	1 h	1,5 h	80 h
Education socio culturelle	1 h	1,5 h	70 h
EPS	2 h	2 h	85 h
Mathématiques	2 h	2 h	90 h
Informatique	1 h	0,5 h	28 h
Biologie - Ecologie	2 h	1,25 h	70 h
Physique – Chimie	1 h	1,25 h	70 h
Sciences Economiques et sociales - Gestion	2,5 h	3,5 h	50 h
Agroéquipement	1,5 h	1,5 h	70 h
Agronomie	1,5 h	1,5 h	35 h
Sciences et techniques horticoles	5,5 h	3,5 h	420 h
Enseignement à l'initiative de l'établissement : aide au rapport, méthodologie, approfondissements professionnels...	3 h	2 h	25 h
Module d'adaptation professionnelle		2 h	70 h
Activité pluridisciplinaire	1 h	2 h	
<b>Total</b>	<b>28 h</b>	<b>30 h</b>	<b>1375 h</b>
Période de formation en entreprise	De 4 à 6 semaines dont 3 sur période scolaire	De 14 à 16 semaines dont 12 sur période scolaire	65 semaines
<b>Enseignements facultatifs</b>			
Section sportive rugby ou golf	3 h	3 h	
Option fleuristerie (sur les 3 ans du bac pro)	2,5 h	2,5 h	

La formation est évaluée pour 50 % en contrôle en cours de formation et pour 50 % lors d'examens finaux, dont celui de soutenance du rapport professionnel. Après la seconde pro Productions Horticoles et au cours de la classe de première l'élève peut passer le BEPA Travaux Horticoles.

### CONTACT

#### LEGTPA Albi - Fonlabour

Route de Toulouse 81000 Albi

Tél. : 05 63 49 43 70

Mél : legta.albi@educagri.fr

